

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°292 DU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**AN 2 DU CNRD (PUBLI-REPORTAGE)**

# Glorieux bilan des autorités !

P.3



Édito à vue d'Aigle

## Le CNRD au pouvoir, 2 ans après...

Ce mardi 5 septembre 2023, le CNRD fête ses deux ans au pouvoir. Les avis des Guinéens sont partagés par rapport au bilan du colonel Mamadi Doumbouya à la tête de la Guinée. Pour les chauds partisans des tombeurs d'Alpha Condé, ce bilan est nettement positif... P.2

UDRG

P.8



**Bah Oury commente le coup d'Etat au Gabon**

3È MANDAT EN AFRIQUE

P.11



**Le regard du juriste Sayon Mara**

APPAREIL JUDICIAIRE GUINÉEN

P.8



**L'Association des magistrats entend se faire entendre par des actions**

LIBERTÉ DE LA PRESSE

P.5

## Après Guineematin, le site Inquisiteur bloqué à son tour

NÉGOCIATIONS TRIPARTITES AUTOUR DU CAS DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

P.6

## Un accord enfin trouvé !

DISPARITION

## Salif Keïta, le dernier envol de l'Aigle malien

P.7

## Édito à vue d'aigle



### Le CNRD au pouvoir, 2 ans après...

**C**e mardi 5 septembre 2023, le CNRD fête ses deux ans au pouvoir. Les avis des Guinéens sont partagés par rapport au bilan du colonel Mamadi Doumbouya à la tête de la Guinée. Pour les chauds partisans des tombeurs d'Alpha Condé, ce bilan est nettement positif.

Pour eux, l'actuel locataire du palais Mohammed V et

et son gouvernement ont fait de la justice la boussole pour tout le monde pendant cette transition. Et que les cours et tribunaux travailleraient librement, c'est-à-dire sans interférence de l'Exécutif. Ils citent en exemple l'ouverture du procès du 28 septembre, qui, on le sait, se faisait attendre sous le régime déchu ; l'organisation des assises nationales dans les six communes de Conakry, dans les 33 préfectures et les ambassades à l'étranger ; le coup d'accélérateur donné aux grands chantiers ouverts aux quatre

coins du pays : barrages, routes, ponts, échangeurs, hôpitaux, aéroport, aérodromes, stades, universités ; la défense des intérêts de la Guinée dans le secteur minier, dont le respect scrupuleux du contenu local.

Pour les détracteurs du CNRD et de son président, le bilan des deux ans de gestion est plutôt négatif. Ils avancent entre autres : le manque de lisibilité dans la conduite de la transition ; la mise à l'écart des acteurs politiques les plus représentatifs (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR), les tueries lors des manifestations dans le grand Conakry ; l'enrichissement illicite ; la justice instrumentalisée ; le détournement de deniers publics.

Comme on le voit donc, le bilan des deux ans du CNRD est loin de faire l'unanimité au sein de l'opinion, pour des raisons que l'on peut deviner aisément.

Un concert géant pour la paix et l'unité nationale est prévu ce jour, avec pour têtes d'affiche Takana Zion, Oudy 1<sup>er</sup> et Fish Killer. Les associations de presse sont mises à contribution pour couvrir largement cet anniversaire qui, il le reconnaître, divise les Guinéens. Dans une déclaration publiée dans la presse, les Forces vives de Guinée projettent ainsi d'organiser ce 5 septembre une marche dite pacifique et citoyenne pour protester contre la façon dont la transition est en train d'être conduite par le colonel Mamadi Doumbouya.

Lors de l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel qui s'est tenue le samedi 26 août, l'ancien ministre du Commerce, Marc Yombouno, membre du bureau national du parti d'Alpha Condé, a indiqué que le RPG Arc-en-ciel ne peut pas fêter le jour où il a été victime d'un coup d'État, avec des cas de morts. A l'AG de l'UFR, également, Hadja Fatoumata Camara, vice-présidente du parti, n'a pas mis de gant pour dénoncer cette initiative du CNRD et de son gouvernement. La célébration de l'AN 2 du CNRD s'est annoncée donc sur fond de division.

Kèfina Diakité

CNT

## Fin du débat d'orientation budgétaire sur la programmation pluriannuelle exercice (2024-2026)

Le débat d'orientation budgétaire sur la programmation pluriannuelle exercice (2024-2026) a pris fin le lundi 28 août 2023, à l'hémicycle du palais du peuple de Conakry, sous l'égide du président du CNT, Dr Dansa Kourouma.



**F**atima Camara est la rapporteuse générale du CNT. Dans le rapport qu'elle a présenté au nom de l'institution, il est indiqué ceci : « Sur la base des hypothèses macroéconomiques, les projections budgétaires en recettes et en dépenses de la période se présentent ainsi qu'il suit : **VOLET RECETTES** : Elles sont projetées à 108 131,81 Mds de GNF sur la période 2024- 2026 et augmenteraient en moyenne de 11,75%. Ces recettes sont constituées de recettes fiscales pour 98 651,81 Mds, de dons, legs et fonds de concours pour 3 616,56 Mds et des autres recettes pour 5 863,44 Mds. Les recettes à mobiliser en 2024 devraient croître de 13,82% par rapport au PLFR 2023. Pour les années 2025 et 2026, les taux de progression seraient respectivement de 9,52% et de 14,93% (...) Les régies de recettes devraient mobiliser sur la période 104 515,26 Mds GNF dont 31 160,78 Mds (29,81%) en 2024, 34 128,70 Mds (32,65%) en 2025 et 39 225,78 Mds (37,53%) en 2026. Pour l'atteinte de ces objectifs de mobilisation, la Direction Générale des Impôts contribuerait à hauteur de 56,45%, la Direction Générale des Douanes participerait à hauteur de 35,13% et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique apporterait 8,42%. **VOLET DEPENSES** : Les dépenses sont évaluées à 132 604,59 Mds de GNF sur la période, soit une évolution moyenne de 10,56%. Elles se décomposent en budget général pour 128 502,94 Mds (96,91%) et en Budget d'Affectation Spéciale (BAS) pour 4 101,65 Mds (3,09%). Les dépenses du budget général : Elles se répartissent sur la période en dépenses courantes pour 73 618,20 Mds (57,29%) et en dépenses d'investissement pour 54 884,74 Mds (42,71%) »

Kèfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

**Administrateur Général & Directeur de Publication**

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité  
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

**Rédacteur en Chef**

Ali Badara Condé

**Secrétaire Général de la Rédaction**

Sékou Condé

**Comité de Rédaction**

Ali Badara Condé, Sammuël M'Bemba, Samory Kéita, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamadou Saidou Barry, Mohamed Lamine Camara, Sékou Condé

**Stagiaire**: Mamadou Oury Bah

**Service Commercial, Marketing, Abonnement,**

**Annonces et Pub**

Mohamed Lamine Camara

654 75 56 50

**Imprimeur**

Arbaba Barry

628463493

**Imprimerie**

Le Scribe

**Distribution**

L'Aigle Infos/Maison du Livre

**Mise en page**

Mohamed Lamine Camara

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

An 2 du CNRD (Publi-reportage)

## Glorieux bilan des autorités !

**Le deuxième anniversaire de l'avènement au pouvoir du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), dirigé par le Président Mamadi Doumbouya sera célébré le mardi 5 septembre. La gouvernance CNRD a enregistré moult progrès réalisés pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Des réformes salutaires sont également engagées dans le domaine de la gouvernance publique.**

**L**e gouvernement de Dr Bernard Goumou a entrepris nombreuses démarches et initiatives afin d'améliorer les conditions de vie et de travail de la population, sortie massivement acclamer le CNRD le 5 septembre 2021. Il incarne un changement, via la refondation de l'Etat.

### Armée guinéenne

Le Président de la Transition, colonel Mamadi Doumbouya, a engagé des rectifications institutionnelles ayant abouti au renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées guinéennes : recrutement, formation, construction et équipement d'infrastructures. Le tout, sous la direction du ministre de la Défense nationale, le Général Aboubacar Sidiki Camara alias Idi Amin. La Guinée s'est dotée des établissements d'enseignements militaires, à l'image du Prytanée militaire de Conakry, premier du genre en Guinée.

La campagne de saut des parachutistes, l'organisation des manœuvres mixtes sont du bilan du ministère de la Défense nationale. L'ambition est de faire de l'Armée guinéenne une armée bien entraînée, équipée et capable de relever des défis. Des structures sanitaires militaires sont également construites, d'autres rénovées et équipées pour un service de qualité aux militaires et aux civils. Le génie militaire s'implique dans la construction d'infrastructures. Le bataillon des unités agricoles a été équipé à l'auto-suffisance alimentaire.

### Economie et finances



En 2021, le CNRD a tiré la Guinée d'un gouffre économique et financier : l'inflation était de 13,5%, un déficit budgétaire (hors dons) de 3,1% en 2020. Une dette publique en augmentation de 5,4%, une dépréciation de 6,3% du franc guinéen par rapport au dollar, un taux de pauvreté de 44% en 2019, entre autres. Ainsi, le CNRD a repris les choses en main. La coopération dans le cadre des appuis-projets a été relancée avec les institutions financières : Banque mondiale (BM), Banque islamique de développement (BID), Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence française de développement (AFD), à hauteur de 400 millions de dollars américains. On constate aussi la réduction de l'endettement du Trésor public auprès de la Banque centrale de la République de Guinée, la mobilisation des recettes non fiscales à 83 millions dollars américains, la mise en conformité de 70 organismes publics dans le cadre de la gestion du portefeuille de l'Etat, la mobilisation de l'épargne intérieure par l'émission

des premières Obligations du Trésor à 1 800 milliards Gnf, notamment.

En termes de perspectives, le ministère de l'Economie et des finances envisage de renforcer l'action gouvernementale dans le cadre de la mobilisation des financements extérieurs, la révision du plan stratégique de réforme des finances publiques, l'amélioration du processus de décaissement de fonds des projets et programmes de développement.

### 2 252 Km de routes réalisés

Le ministère des Infrastructures et des Travaux publics a réalisé au total 2 252 Km de routes construites dont 845 Km de routes bitumées ou en béton, 1 407 Km de routes en terre. En détails, on note le bitumage de 135 Km, avec deux ouvrages : l'autopont Paul Kagamé de Kagbélen, le pont sur la Soumba à Dubréka. Au titre de semi-réalisation, 45 Km de route sur une prévision semestrielle de 21 Km et annuelle de 65 Km. Le ministère a réhabilité 220 Km de route, 171 ouvrages (dalots et ponceaux), pour

un engagement semestriel de réhabilitation de 99 Km de route et construction de 57 ouvrages sur le réseau routier préfectoral. S'y ajoutent la construction de deux postes de pesage (Djoumayah et Kagbélen), ainsi que des postes de péage à Coyah, Kindia, Tanéné (Dubréka), Pamelap (Forécariah).

Le pont unique de Tanéné, la route Boké-Québo, 5 ponts à Conakry et à Coyah, 3 ponts sur les axes Senko-Sokourala, Labé-Sériba et Guéckédou-Nongoa. La construction de l'échangeur du Km 36 (déjà à 85%), celui de Bambéto (à 50%) et le bitumage de plus de 200 Km de voirie de Conakry, sont en chantier. A noter que le lancement du bitumage de 11 villes de l'intérieur du pays (qui n'ont jamais connu de bitume) a été lancé, sur initiative présidentielle.

### Plus de 1 000 logements sociaux

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire a réalisé 1 662 logements sociaux à travers le pays. Il a aussi aménagé et viabilisé 64 ha dans les régions, pour y bâtir des

logements sociaux. A cela, s'ajoute la construction des logements de la Cité ministérielle à Donka, à Conakry. On y dénombre 30 bâtiments destinés aux logements des hauts cadres de l'Etat. Présentement, dix-huit bâtiments sont finalisés, le reste sera livré d'ici à la fin de l'année 2023. La construction de 436 autres logements sociaux à Keitayah (Grand-Conakry : 6 pavillons, 10 duplex et 33 immeubles) est à 36% de réalisation. Le but du CNRD est d'octroyer un cadre de vie meilleure aux citoyens. Le projet du parc urbain d'une superficie total de 42 ha est en cours. La mise en place de la plateforme de gestion des titres fonciers et des papiers sécurisés, la réalisation du schéma directeur du Grand-Conakry et la tenue des états généraux du Foncier sont aussi des œuvres du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire. Ce qui va amoindrir les litiges domaniaux. Au titre des perspectives, la mise en place de la plateforme de gestion des baux.

### Enseignement supérieur

L'Enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'innovation ne sont pas en marge de la refondation en marche du Président Mamadi Doumbouya. Entre autres réalisations : la suppression de la formation payante, la réforme des programmes de formation (adéquation formation-emploi), le projet de loi sur le statut des enseignants-chercheurs. Le ministère a aussi formé près de 1 000 enseignants, mis en place une plateforme de gestion des

(Suite page 4)

## AN 2 DU CNRD (PUBLI-REPORTAGE)

**Glorieux bilan des autorités !**

enseignants-chercheurs, réactualisé ou créé plusieurs textes statutaires des IES, IRS et CDI. En recherche scientifique, on note le processus d'élaboration d'une politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation, celui de la création des revues scientifiques ainsi que la réforme des structures sectorielles de recherche.

En termes d'innovation, le gouvernement de la Transition se félicite de la mise en place du statut étudiant entrepreneur, le projet alternance-emploi, la sécurisation et la traçabilité des diplômés (en cours, très avancé), l'élaboration des espaces numériques de travail dans les IES, le recensement biométrique des étudiants, la dématérialisation complète du paiement de la bourse d'entretien des étudiants. La réhabilitation, la construction, l'extension et l'équipement des IES, IRS et CDI sont aussi du bilan du ministère de l'Enseignement supérieur. Lequel a acquis 25 bus universitaires, les équipements de laboratoires et de travaux pratiques. On note également la pose de la première pierre des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), ainsi que la construction (en cours) de la bibliothèque de l'université Général Lansana Conté de Sonfonia.

**Agriculture et élevage**

La hausse du budget agropastoral est l'un des premiers changements opérés par le Président de la Transition, colonel Mamadi Doumbouya, au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Le budget de ce département est passé de 600 milliards de francs guinéens en 2021 à 1 900 milliards en 2023. Ce qui a permis à la Guinée de devenir deuxième producteur de riz en Afrique de l'Ouest, derrière le Nigeria. Le diagnostic du

personnel du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a engrangé environ 11 milliards de francs guinéens par an. Cet argent filait tout droit à 53 fonctionnaires décédés, 255 payés non identifiés, 73 contractuels temporaires consignés.

La promotion du genre a fait du chemin : 40% de femmes en poste de direction et de cheffe de services ont été enregistrés. Le ministère se ventera aussi de l'amélioration de l'accès sécurisé au foncier, avec l'obtention de 18 984 ha au profit des entrepreneurs, l'identification et la cartographie des domaines agricoles de l'Etat.

L'accès aux intrants et équipements agricoles s'est nettement amélioré : 60 000 tonnes d'engrais et 28 000 tonnes d'urée vendus à un prix subventionné à 300 000 Gnf le sac de 50 kg, 6 550 tonnes de semences de riz et de maïs, 30 moissonneuses batteuses de maïs, 184 tracteurs dotés de système de tracking GPS, les semences améliorées pour 80 000 ha, ainsi que 320 motoculteurs et 105 étuveuses. Aussi, la relance de la Société cotonnière de Kankan qui a vendu en août dernier 293 tonnes de fibre de coton.

La commande de 10 000 tonnes de maïs pour l'alimentation de la volaille, l'importation de 179 vaches montbéliardes pour la production de lait (15 à 20 litres par jour contre 1 litre pour la race locale Ndama) et de viande (300 à 500 kg contre 100 à 200 kg auparavant), 500 porcs améliorés, l'acquisition de 4 000 000 de doses de vaccins contre la rage, le charbon bactérien, notamment. La production semencière sur 2 000 ha et 3 000 ha en production au niveau régional et préfectoral.

L'accès au financement et

à l'accompagnement : 35 milliards de francs guinéens aux producteurs de la pomme de terre ont permis de faire passer la production de 50 000 à 80 000 tonnes. Aussi, 51 milliards de francs guinéens ont été accordés aux producteurs d'ignames (semences, herbicides), 29 milliards de francs guinéens aux acteurs de l'élevage pour l'acquisition de 10 000 tonnes de maïs et 3,8 milliards de francs guinéens pour l'acquisition des petits ruminants dans le cadre de l'opération Tabaski ayant permis de stabiliser les prix, malgré la forte demande.

Un milliard de francs guinéens a été octroyé à l'huilerie de Dabola, pour la relance des activités, 136 milliards de francs guinéens pour le financement des projets agropastoraux.

Au regard de ce bilan combien élogieux en deux ans par rapport à un passé récent, nul besoin de dire que le Gouvernement de la Transition, avec à sa tête Dr Bernard Goumou, sous le leadership du Colonel Mamadi Doumbouya, Président de la Transition, chef de l'Etat, chef suprême des armées, est engagé pour le bonheur des Guinéennes et des Guinéens et le développement du pays.

**Ce texte a été produit par l'Association Guinéenne de la Presse Écrite (AGPE), dans le cadre de la célébration du deuxième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du CNRD (Comité national du rassemblement pour le développement).**

## LE MÉMO DE LA CCPF AU CNRD

**Ce qu'en pense le ministre porte-parole du gouvernement**

Après le conseil des ministres qui s'est tenu le jeudi 31 août, le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo s'est exprimé sur le mémorandum adressé au CNRD par la Conférence des Coalitions politiques et faitières de la société civile (CCPF). C'était face à la presse.

« Quant au mémorandum qui a été fait par les groupes de partis politiques et de la société civile, il faut laisser le temps au chef de l'Etat de l'absorber et puis d'avoir des instructions au gouvernement pour qu'on puisse vous donner par la suite.

Mais notre lecture n'est pas la position de l'État.

Nous attendons de recevoir là-dessus une analyse approfondie et partagée par l'ensemble des membres du gouvernement pour donner notre position là-dessus», a indiqué le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, par ailleurs ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique.

La question que beaucoup d'observateurs se posent cependant est de savoir si ce mémorandum de la Conférence des Coalitions politiques et faitières de la société civile sera pris en compte par le CNRD et son gouvernement. Attendons de voir.

**Mamadou Saïdou**

Lisez le journal numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## LIBERTÉ DE LA PRESSE

# Après Guineematin, le site Inquisiteur bloqué à son tour

Après Guineematin, c'est au tour du site Inquisiteur qui ne s'ouvre presque plus. Mamoudou Babila Keïta, son Directeur de Publication, a brisé le silence pour dire ses vérités par rapport à cette situation.



« On a passé toute la journée du vendredi sans pouvoir accéder au site. Mais ce soir là, ce sont quelques rares personnes qui peuvent l'ouvrir, tandis que moi-même je n'ai ni accès pour afficher, ni accès à l'interface pour pouvoir publier un quelconque article. J'ai tenté à l'international, j'ai tenté sur mes deux téléphones, mais aussi

avec l'ordinateur, mais pratiquement je n'ai aucun accès au site. Il y a d'autres confrères à qui j'ai également demandé de vérifier mais qui n'ont pas pu, à part une seule personne qui a pu l'ouvrir ce matin. Alors ce qui se passe de mon point de vue n'est pas une action isolée ni hasardeuse parce qu'il y a quelques mois, un cadre d'une autorité de la transition a bien menacé en disant détenir des moyens pour fermer ce site, parce qu'il estime que nous sommes un média au service de l'opposition, du FNDC, qui attaque le CNRD et donc la transition. Qu'il faut donc arrêter ça, sinon ils vont fermer le site... Ils ont contacté la Directrice de l'Agence de Promotion des Investissements Privés

(APIP), avec les mêmes arguments pour tenter de fermer le site. À son tour, elle aussi a dépêché une mission au tribunal du commerce qui lui a demandé de lui mettre à disposition les fonds de dossiers concernant inquisiteur, c'est-à-dire les documents qui ont permis la création du site. Ces données leur ont été mises à disposition, malheureusement depuis lors il n'y a pas de suite. Voilà qu'aujourd'hui nous assistons au blocage du site sans justification, c'est ce qu'on nous rétorque. », a-t-il martelé.

Parlant des actions à mener pour être rétabli dans ses droits, Mamoudou Babila Keïta, le Directeur de Publication du site Inquisiteur a annoncé : « J'ai déjà saisi

une association de presse, le REMIGUI. Je crois que le bureau va saisir les deux autres associations de presse (AGUIPEL et URTELGUI). Ils ont déjà fait un dossier de communiqué je crois qui va apparaître dans les heures qui suivent pour dénoncer ce fait-là, puisqu'on a catégoriquement refusé de faire des compromis avec le pouvoir, au profit de la responsabilité, de l'indépendance mais aussi du professionnalisme. Nous sommes indexés comme un média qui est contre le pouvoir, et donc il faut nous museler. Alors je pense que ce sont ces médias qui sont mis aujourd'hui sous sanction. »

Mamadou Oury

## MORY CONDÉ, MATD

## « Tous les partis politiques se battent pour avoir un président de conseil de quartier ou de district... »

Le lundi 28 août 2023, dans l'émission Mirador de FIM FM, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, est revenu sur la nomination annoncée des conseils de quartier et de district par les gouverneurs de région. Ce qui fait couler beaucoup d'encre et de salive.

« Je l'ai dit à certains acteurs politiques qui se sont peut-être précipités pour commenter le décret du Chef de l'État. Mais en réalité, c'est que tous les partis politiques se battent pour avoir un président de conseil de quartier ou de district à leur guise afin de procéder à la manipulation du processus électoral. Sauf qu'à l'heure actuelle, c'est quelque chose qui n'est pas possible. Il faut que les gens essaient de comprendre. Autre chose, c'est que j'ai fait l'expérience d'inviter certains présidents de conseil de quartier de Conakry, à déposer au

niveau de la direction nationale des Affaires politiques et Administration électorale des cartes électorales non retirées. À ce nouveau, vous remarquerez qu'un président de conseil de quartier qui est proche de tel ou tel parti politique, les cartes d'électeurs dont il dépose, les 100%, ce sont les cartes d'électeurs opposés dans la zone», a expliqué le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé.

« Tous les arguments fallacieux qu'on est en train de brandir et développer

par-ci par-là, pour dire que ce n'est pas ça la loi, n'ont aucun fondement. C'est juste la question liée à la mainmise sur les présidents de conseil de quartier et de district afin de dérouler leur agenda par la manipulation des citoyens. Aujourd'hui, nous sommes d'accord, à Conakry, avec ce qui est en train de se faire. Vous prenez le premier chef de quartier le moins âgé n'est qu'un monsieur de 60 ans. Il ne peut absolument rien apporter (...) Et donc, la configuration actuelle n'est pas à l'avantage des citoyens. C'est pourquoi quand vous faites un



sondage dans ces quartiers, vous verrez jusqu'à quel niveau les

populations à la base en ont marre», a-t-il ajouté.

Kéfina Diakité

## DJANII ALFA

# Pourquoi le rappeur suspend sa participation au FNDC

**Le mercredi 30 août, le rappeur Alpha Madiou Bah, connu sous son de scène Djani Alfa, a annoncé sur sa page Facebook la suspension de sa participation au Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) et à tout autre mouvement social, tout en donnant les raisons de sa décision.**

« Je suspends ma participation au FNDC et à tout mouvement social de la société... Au nom de ma responsabilité, je vous annonce à compter d'aujourd'hui, mercredi 30 août, je suspends ma participation au FNDC et à tout mouvement social de la société civile. Ceci pour vous dire qu'à compter d'aujourd'hui, ce que je dis et fais ne doit être reproché qu'à moi et à moi seul. Que personne, je dis bien personne, je répète encore une fois que personne ne s'appuie sur moi pour régler ses différends avec un mouvement de la société civile ou avec un parti politique. Si vous avez des différends avec moi, venez les régler directement avec moi. Mais que personne, je répète encore une fois, que personne ne s'appuie sur

moi pour régler ses différends avec un mouvement de la société civile ou avec un parti politique.

Aujourd'hui en République de Guinée, il y a des Guinéens qui se pensent supérieurs aux autres Guinéens. Aujourd'hui, il y a des Guinéens, qui, pour exprimer leur forfaiture, veulent manger leur piment dans la bouche d'autres Guinéens... », a-t-il martelé.

Ces derniers temps, Djani Alfa, qui vit à l'étranger et Takana Zion qui affiche clairement son soutien au colonel Mamadi Doumbouya, se sont livrés à des attaques par médias et réseaux sociaux interposés.

**Kèfina Diakité**

## NÉGOCIATIONS TRIPARTITES AUTOUR DU CAS DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

# Un accord enfin trouvé !

**Les débats tenus le vendredi 01 septembre 2023 à la faveur des négociations tripartites (gouvernement, patronat, syndicats), un accord global des 21 points de revendications a pu enfin être trouvé. Une commission va être mise en place pour organiser le concours au niveau local, à l'intention des enseignants contractuels communaux.**

« Comme vous le savez, la L027 qui remplace la L028 depuis 2019, aujourd'hui il n'y a aucune disposition réglementaire qui existe où on peut dire qu'on peut recruter à la fonction publique sans le concours. Puisque, nous syndicalistes, sommes des légalistes, nous avons accepté que ce concours local soit organisé et nous avons mis toutes les hypothèses pour ne pas qu'il y ait vraiment de la fraude. Nous appelons l'ensemble des enseignants contractuels à se préparer », a confié le président de la commission de négociations côté syndicat, Abdoulaye Barry. Le Secrétaire général du ministère du Travail et de la fonction publique, Aboubacar Kourouma, a pour sa part déclaré : « Comme vous le savez, ces enseignants contractuels communaux sont employés par les collectivités locales. Le souhait du mouvement syndical c'était de changer leur statut pour qu'ils soient des fonctionnaires. Vous conviendrez avec nous qu'il



n'y a pas mieux que les responsables de nos collectivités pour contrôler la présence effective des enseignants dans les salles de classe. Si nous les recrutons au niveau central à Conakry, on n'est pas présent dans les sous-préfectures pour nous assurer de leur présence effective, certains peuvent quitter les salles pendant de semaines voire de mois, on n'a pas de possibilité de contrôler leur présence effective. Par contre, s'ils sont employés, rémunérés par les responsables des collectivités locales, une

seule heure d'absence, ceux-ci sont au courant...

Cette fois-ci l'on est décidé à régulariser la situation des enseignants contractuels. Le recrutement va se faire de manière transparente. Nous sommes aussi convenus d'associer aux épreuves la pédagogie pour s'assurer que c'est des enseignants compétents que nous allons recruter. Il a été aussi convenu que l'engagement des enseignants contractuels communaux soit effectif en janvier 2024»

**Mamadou Oury**

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

# Un préavis de grève qui fait des vagues

Réagissant au préavis de grève lancé par Sékou Oumou Camara, alors Secrétaire général de la section syndicale du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), les cadres de ce département ont apporté des clarifications avant de fustiger les agissements de celui qu'ils considèrent comme un frustré.

« Ce soi-disant préavis de grève, nous membres du bureau syndical, nous ne le partageons pas. Les réunions préalables qu'il a tenues, il ne les a pas organisées avec nous, en tant que membres du

bureau. Il les a plutôt faites avec les personnes extérieures du bureau. Du coup, la note qu'il a rédigée comme préavis de grève est faite à sa guise et nous ne partageons pas le contenu. La gratuité du bus à laquelle il a fait allusion dans ses réclamations, qu'il sache que le département là n'est pas celui des recettes.

Le deuxième point qu'il a évoqué et qui concerne l'engagement des stagiaires et des contractuels temporaires, moi je pense qu'il n'est pas du ressort du ministre secrétaire général du gouvernement de

les embaucher. Ça relève plutôt du ministère de la fonction publique.

Quant au point relatif au carburant qu'il a aussi réclamé pour tous les travailleurs, à vrai dire, cela est réservé aux cadres qui ont des véhicules. Mais la largesse du ministre fait qu'il fait bénéficier à certains travailleurs tels que les directeurs, les chefs de division, de gestion. Sinon, ce n'est nullement réservé à tous les travailleurs du département. C'est pourquoi cela ne constitue pas une obligation à réclamer », a dénoncé Mory 2

Camara, 1er Secrétaire aux affaires sociales et membre du bureau syndical provisoire.

« Nous sommes étonnés, parce que vu ses agissements, vu des réunions qu'il a tenues avec les personnes extérieures du bureau syndical et vu qu'il a été suspendu par notre organisation de tutelle, la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG). Alors nous nous le reconnaissons plus. Pour nous, il est certainement soutenu par des mains noires dans l'ombre. Sinon quand tu as été suspendu par ton

organisation de tutelle, tu ne mérites plus parler non seulement au nom du bureau syndical, mais aussi au nom des travailleurs. Tu attends plutôt que ta suspension soit levée ou prorogée. Sa frustration certainement, c'est le fait qu'on lui a retiré la gestion opaque du bus. C'est d'ailleurs ce qui l'a amené à faire des démarches solitaires en contrariant la décision des autorités, ce qui a donc prévalu à sa suspension », a-t-il ajouté.

**Mamadou Oury**

## DISPARITION

**Salif Keïta, le dernier envol de l'Aigle malien**

**Légende du football malien, adulé dans le club français de Saint-Étienne, l'attaquant Salif Keïta est décédé ce samedi 2 septembre à l'âge de 76 ans. Sur les pelouses, comme en dehors, le buteur au caractère bien trempé n'aura jamais cessé de se battre pour ses convictions.**



« La panthère noire ! » C'est le surnom, resté pour l'éternité, de Salif Keïta à Saint-Étienne. L'attaquant malien a tellement marqué le club des Verts que celui-ci avait adopté une panthère noire comme mascotte et comme emblème en 1970. C'est que le natif de Bamako (1946) a bâti sa légende à Saint-Étienne en cinq saisons, inscrivant 140 buts en 185 matches. Attaquant hors pair, Salif Keïta participe à la renommée du club de l'ASSE qui dominait le championnat de France dans les années 1970. Avec les Verts, Salif Keïta a remporté trois titres de champion de France (1968, 1969, 1970) et a terminé soulier d'argent, deuxième meilleur buteur des championnats européens, avec 42 buts lors de la saison 1972.

Son histoire avec Saint-Étienne/ est rythmée par les légendes et les anecdotes. La première fut la découverte de ce talent, surnommé « Domingo », qui faisait les beaux jours des clubs de la capitale malienne, le Real de Bamako et le Stade malien. Charles Dagher, fervent supporter de l'AS Saint-Étienne installé à Bamako, tombe sous le charme du joueur. Devant l'insistance de ce commerçant libanais, le président des Verts Roger Rocher finit par envoyer un billet d'avion pour inviter l'attaquant malien à participer à un stage. « Mon départ pour la France s'est ébruité. Comme j'avais peur qu'on ne me laisse pas quitter le Mali, j'ai décidé d'aller prendre l'avion à Monrovia au Liberia, raconte Salif Keïta au journal L'Équipe en 2014. Avant

d'y arriver, j'ai traversé la Côte d'Ivoire dans le coffre d'une voiture. »

**Un taxi pour l'histoire**

Victime d'un vol à Monrovia, Keïta voit également son avion, qui devait atterrir à l'aéroport du Bourget, où l'attendent les dirigeants stéphanois, être dérouté sur Orly à cause du brouillard. Le Malien débarque, ne voit personne l'accueillir, et demande à un taxi de l'amener à « Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne ». Cinq cents kilomètres et une course facturée à 1 000 francs français à l'époque (150 euros). Le président Roger ne regrettera jamais cet investissement et l'anecdote va inspirer la chanson « Un taxi pour Geoffroy-Guichard ».

La belle histoire d'amour entre Salif Keïta et Saint-Étienne prit fin en 1972 quand celui-ci décide de rejoindre l'Olympique de Marseille, considérant être « exploité » par les Verts. Le président Roger se venge en dévoilant à la Ligue de football la signature d'une clause illégale dans le contrat entre Keïta et l'ASSE. Le nouvel attaquant de l'OM est suspendu six mois. Il revient à temps pour jouer la rencontre de championnat entre Marseille et Saint-Étienne, marque un but décisif, et adresse un bras d'honneur à son ex-président. Il est de nouveau suspendu... six mois.

Il ne restera qu'une saison à l'OM où il inscrit 12 buts en 23 matches. Poussé à se naturaliser français pour permettre au club de faire

jouer d'autres étrangers, Keïta refuse et se voit transféré en Espagne, à Valence. Après trois saisons là-bas, puis trois autres au Portugal (Sporting), il décide de tenter l'aventure américaine en signant à New England/ Tea Men, club de Boston. Parallèlement, « Domingo » suit des études de management à l'université et entame une reconversion à la fin de son contrat en travaillant dans une banque américaine avant de rentrer au Mali.

**DTN, président de la Fédération de foot, acteur...**

Dans son pays natal, Salif Keïta avait très tôt été adulé. Talentueux et précoce, il fut le plus jeune international de l'histoire des Aigles du Mali, avec une première convocation en 1963 à seulement 16 ans. Star des clubs de Real de Bamako et du Stade malien, il est malheureux deux fois de suite en finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions

en 1964 (Stade malien)/ et 1966 (Real de Bamako). Il perd également la finale de la CAN 1972 avec le Mali face au Congo-Brazzaville.

Lorsqu'il revient au Mali, Salif Keïta, qui a investi dans l'hôtellerie et qui travaille dans une banque locale, est nommé directeur technique national (DTN). Il veut mettre en place un plan de développement du football malien en créant des centres de formation inspirés des modèles européens. Mais il n'a pas les coudées franches. Il démissionne. « J'avais fait un programme avec un objectif : la CAN ou la Coupe du monde. Pour cela, il fallait repartir de zéro, faire de la formation », confiait-il dans *Libération* en 2002. Trois ans plus tard, il est élu président de la Fédération de football du Mali (Femafoot). Il n'effectuera qu'un mandat de quatre ans avant de se retirer et de se consacrer à ses activités et au centre de

formation Salif-Keïta qu'il avait créé en 1994. C'est dans cette école que vont éclore beaucoup d'internationaux maliens dont son neveu et futur capitaine/ de l'équipe nationale, Seydou Keïta.

Décoré de la Légion d'honneur le 14 juillet 2014, Salif Keïta a deux stades qui portent son nom en France, à Saint-Étienne et à Cergy. Il aura également côtoyé le cinéma avec le réalisateur guinéen Cheik Doukouré, qui s'inspire de la vie du footballeur malien pour son film *Le Ballon d'or*. Salif Keïta joue le rôle de Karim, entraîneur de Bandian, un jeune Guinéen passionné de football qui quitte son village pour rejoindre l'Europe afin de réaliser son rêve de devenir professionnel. Dans la dernière scène du film, le jeune footballeur demande à un taxi de l'emmener... à Saint-Étienne.

RFI

## SECTEUR DE L'ÉDUCATION

**Ce que la syndicaliste Marie Yvonne Coumbassa conseille aux autorités**

Dans une interview accordée à Mediaguinee le mardi 29 août, Mme Marie Yvonne Coumbassa, trésorière de l'USTG et secrétaire générale de la délégation syndicale de la banque populaire Marocguinéenne fait une invite au président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, afin qu'un dialogue soit engagé avec les responsables des enseignants contractuels pour éviter toute perturbation à la rentrée prochaine des classes.

« Les engagements sont restés dans le tiroir, dans les oubliettes. Je demande une doléance à M. le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya qui a été applaudi par la jeunesse guinéenne, par les femmes de Guinée de jeter un coup d'œil à cette jeunesse notamment à ces

enseignants contractuels qui ont sauvé l'éducation guinéenne depuis des années maintenant. Ce sont eux qui avaient pris leur bâton de pèlerin pour sauver l'école de la République », a fait remarquer Mme Marie Yvonne Coumbassa.

Et de poursuivre en ces termes : « Aujourd'hui, les enseignants titulaires refusent de se rendre dans les villages les plus reculés. Ce sont ces jeunes qui ont accepté de se sacrifier pour se rendre dans ces zones étant de vrais patriotes. Alors ils méritent d'être encouragés et leur engagement devrait faire l'objet d'aucun débat »

Pour cette syndicaliste, l'engagement des enseignants contractuels à la fonction publique pourrait les mettre à l'abri de la tentation de la migration.

« C'est pourquoi nous invitons M. le président à leur accorder cette chance, ce sont les bras valides du pays. M. le président, je sais que vous êtes pour aider la Guinée, alors aidez la jeunesse, prenez le temps et appelez les représentants de ces contractuels et dialoguez avec eux. Refusons que l'ouverture prochaine des classes soit perturbée. Refusons qu'il y ait d'autres mouvements qui viennent perturber l'école guinéenne. Ces jeunes ont sauvé la Guinée, alors aidez-les. Ils aiment leur pays, ils l'ont prouvé sur le terrain sans salaire. Je vous prie d'accompagner cette nouvelle génération qui est la relève de cette Guinée », a-t-elle lancé. Reste à savoir maintenant si cet appel sera entendu.

Mamadou Saïdou

## GUINÉE

# Lancement du Mouvement Révolutionnaire constructif en marche

Le samedi 02 octobre 2023, le Mouvement Révolutionnaire Constructif en Marche (RCM), a officiellement été lancé au cours d'une conférence de presse. Objectif : garantir une gouvernance patriotique et souveraine en Guinée.



Dans son intervention de circonstance, Fodé Kaba Tounkara, le président dudit mouvement, a dit ceci : « La peuplécration est un mécanisme tendant à chercher l'intérêt du peuple

dans un cadre souverain et original. Dans un monde où tous les peuples du monde cherchent la voie qui garantit leur intérêt, qui valorise leur culture et leur identité, il nous faut donc nécessairement des

hommes dans tous les domaines, capables d'inventer dans chaque domaine, pour qu'enfin notre peuple soit respecté et se sente respecté. La peuplécration est fondée sur la personnalité du peuple et

son intérêt, elle n'a pas de règle universelle. Sa seule obligation est de créer une gouvernance conforme à la personnalité du peuple. En peuplécration, le peuple est souverain. Il doit participer à l'élaboration de tout ce qui s'impose à lui... La peuplécration est une doctrine de souveraineté du peuple. Donc, la peuplécration garantit à chaque peuple l'organisation de son Etat conformément à ses aspirations. Elle est opposée à toute ingérence extérieure dans les affaires internes d'un peuple». Il a par ailleurs mis en exergue la formation juvénile pour pouvoir relever le défi.

« Il y a beaucoup de personnes, quand elles entendent la révolution, elles ont tout de suite avoir peur. Mais sauf que notre révolution

ne vise personne. Notre révolution vise le système. Nous visons deux systèmes principalement : le système de gouvernance et le système éducatif. Nous pensons qu'il faut inspirer notre système éducatif dans la vie quotidienne des Guinéens. Comme ça, notre peuple peut être plus intelligent qu'il est maintenant, parce que ce qu'on l'enseigne il le vit quotidiennement. Donc, inspirer notre système éducatif dans la vie quotidienne des Guinéens et non faire des photocopies qu'ils font ailleurs pour nous les imposer. Ça va avec le système de gouvernance également, parce qu'une personne qui est bien éduquée gouverne forcément bien. », a-t-il indiqué.

Mamadou Saïdou

## APPAREIL JUDICIAIRE GUINÉEN

## L'Association des magistrats entend se faire entendre par des actions

L'Association des magistrats de Guinée a animé une conférence de presse pour annoncer une série de manifestations à partir du 07 septembre pour se faire entendre dans l'affaire Asmaou Diallo pour laquelle le juge du tribunal de première instance de Labé, Moussa Camara et le substitut du procureur de Labé, Ce Avis Gamy, ont été suspendus par le ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright.

Parmi les points de revendication des magistrats, l'on peut citer entre autres :

-Le respect des formes et délais prévus par l'article 82 de la loi susvisée pour toutes les désignations de magistrat faites et à intervenir par voie d'arrêté par le garde des sceaux;

-Le respect du principe de la présomption d'innocence, du contradictoire du droit à la défense et de l'honneur des citoyens en général et des magistrats en particulier dans toutes les prises de parole et de décisions d'injonction de

poursuites par le ministre de la justice, conformément à l'article préliminaire alinéa 7, aux articles 8 et 37 du code de procédure pénale;

-Le rétablissement dans leurs droits, des magistrats dont les dossiers ont été jugés par le CSM s'ils ne sont reconnus coupables de fautes disciplinaires;

- Prioriser la saisine du CSM pour des faits de faute disciplinaire à des suspensions systématiques conformément à l'article 38 de la loi portant statut des magistrats;

- Le respect du droit à la défense des magistrats, objet de plainte notamment le respect des forme et délai de leur invitation dans la dignité absolue :

- L'orientation des plaignants à des voies de recours en lieu et place des plaintes contre les magistrats sauf faits avérés et graves;

-Le respect des voies traditionnelles d'acheminement des courriers administratifs pour éviter que des actes se



retrouvent sur les réseaux sociaux ou la page privée du garde des sceaux;

-Tenir compte des aléas du déplacement en invitant des magistrats loin de leur ressort en les prévenant à temps;

-Eviter toutes vindictes contre ceux qui soutiennent le mouvement pour l'indépendance et la dignité des magistrats.

-Mise en place du tableau d'avancement des magistrats et opérationnalisation du

service de gestion de la carrière des magistrats.

Par la voix de Mamoudou Diakité, les magistrats projettent un sit-in au siège de la Cour suprême de Guinée.

« Nous avons décidé entre autres activités à organiser: un sit-in au siège de la Cour suprême de Guinée pour la date du 07 septembre 2023 à 10 heures. Tous les magistrats sont invités et que tout le monde soit en robe. Après ce sit-in, la date du 12 septembre

2023 également à partir de 09 heures, nous allons organiser une marche, tous en robe noire pour exiger le respect de l'indépendance et la dignité des magistrats. Nous quitterons de la Cour d'appel de Conakry pour remonter vers le ministère de la Justice. Et, de là direction au conseil supérieur de la magistrature. Et, d'autres vont suivre encore », a-t-il annoncé.

Kéfina Diakité

## LOGEMENT

## Un préavis donné à l'artiste Tombolia Foté

Le 29 août dernier, dans un post publié sur les réseaux sociaux, l'artiste chanteur Tombolia Foté a écrit ceci qu'il est à la recherche d'un logement : **chambres salon douche ou 2 chambres salon douche. La rumeur a aussitôt commencé à circuler sur son délogement.**



**A**ceux qui ont prétendu qu'il aurait reçu un préavis de son logeur pour avoir soutenu le concert de Takana Zion à l'occasion de l'An 2 du CNRD, Tombolia Foté a répondu : « C'est juste des saboteurs. C'est vrai que j'ai été délogé par mon propriétaire mais pas parce que j'ai soutenu Takana, pour son concert du 5 septembre, ça n'a rien à voir avec ça.

C'est pas parce que je soutiens le CNRD, ça n'a rien à voir avec ça. Il ne vit même pas en Guinée, tu comprends. Il a confié ce business à un monsieur qui est là, qui s'appelle monsieur Bah. C'est monsieur Bah qui m'avait appelé la dernière fois, ça fait même une semaine de cela. Il dit que le propriétaire de la maison dit que je dois quitter la maison là-bas. J'ai parlé avec lui, il m'a dit que la maison n'était pas pour lui. Je lui ai posé des

questions. Je lui ai demandé pourquoi le gars voulait me faire sortir de la maison. Parce que je ne fume pas, je ne bois pas, je ne fais rien de mal. Malgré que je sois un artiste, je vis seul, sauf avec mon chauffeur, avec mon assistant... Je ne fais pas de bruit, je ne gêne pas le voisinage. Je ne vois pas pourquoi le gars veut me faire sortir. Il me dit que je vais lui passer son contact, qu'il va m'appeler. Quelques jours après, le gars m'a appelé, il s'est présenté à moi, il dit que c'est pour lui la maison, Il me donne un mois de préavis, le 19 septembre. C'est pour ça que je ne suis pas venu ici. Il m'a donné un mois de préavis. Non, non, j'ai quitté là-bas. Sinon, normalement, dans les conditions normales, c'est trois mois de préavis».

Mamadou Saïdou

**Les patriotes toujours parlent de mourir, mais jamais de tuer pour leur patrie.**

Bertrand Russell

## UDRG

## Bah Oury commente le coup d'Etat au Gabon

Le jeudi 31 août 2023, Bah Oury, le président de l'Union des démocrates pour la renaissance de la Guinée (UDRG), s'est confié à Mediaguinee pour se prononcer sur le coup d'Etat au Gabon qui a renversé le 30 août dernier le régime d'Ali Bongo, mettant ainsi fin au règne de la dynastie Bongo.

« Si vous étouffez un processus de changement naturel et logique, vous finirez par créer des crises et des crispations qui finissent toujours mal. C'est le cas du Gabon », fait remarquer Bah Oury, ancien ministre de la Réconciliation nationale.

Pour lui, les régimes qui durent au pouvoir, quelle que soit la nature du régime, ce sont des régimes qui s'affaiblissent dans le temps, qui perdent leur légitimité et qui deviennent extrêmement fragiles. « Et si vous remarquez bien dans l'histoire des États modernes partout où un chef d'Etat est resté plus de 15 ans, à son départ, même s'il part pacifiquement, doit par décès ou par autre chose, le pays sombre dans la crise. C'est à dire toutes institutions, quelle que soit la nature de l'institution, ont besoin d'alternance, ont besoin de changement, ont besoin de respiration. C'est dans la nature des choses que le changement est une donnée naturelle et qu'il faut



encourager, qu'il ne faut pas étouffer », a indiqué Bah Oury, le président de l'Union des démocrates pour la renaissance de la Guinée (UDRG), présenté par certains

comme un leader politique qui fait preuve de responsabilité et de réalisme dans son combat.

Mamadou Saïdou

## SPORTS

## Mamadouba Paye Camara réélu président de la Fédération guinéenne de handball

**L**e Congrès électif de la Fédération Guinéenne de Handball s'est tenu le samedi 2 septembre 2023

à Conakry. Le président sortant, l'inspecteur général de police, Mamadouba Paye Camara et les membres de son bureau ont été réélus pour un nouveau de 4 ans.

C'est par exclamation, que le bureau sortant a été reconduit à la faveur de cette 6ème assemblée générale élective de la Fédération Guinéenne de Handball à laquelle tous les 28 clubs représentant les membres statutaires ont pris part. Cette occasion a été

mise à profit pour faire le bilan du bureau réélu au cours du dernier mandat. Parmi les acquis à mettre à l'actif de ce bureau, l'on peut citer notamment l'amélioration des infrastructures, le développement des jeunes talents et la promotion du handball féminin. Dans son intervention de circonstance, le représentant de la Confédération Africaine de Handball s'est félicité du déroulement de l'assemblée générale. Philippe Houessou a invité les élus à œuvrer davantage pour le rayonnement du handball guinéen. Espérons vivement

que pendant leur second mandat qui court jusqu'en 2027, Mamadouba Paye Camara et son équipe continueront à poser des actes allant dans le sens du développement du Handball aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Ces dernières années, force est de reconnaître que les deux disciplines sportives ayant réussi à ramener des trophées en Guinée sont le basket-ball et le handball, dont les Fédérations sont dirigées respectivement par Sakoba Keita et Mamadouba Paye Camara.

Kéfina Diakité

Dossier dame Asmaou de  
Labé

## Les deux magistrats suspendus donnent leur version des faits

**Le vendredi 1er septembre 2023, à la faveur d'une conférence de presse organisée par l'Association des magistrats de Guinée (AMG), les deux (2) magistrats suspendus (Moussa Camara, Cé Avi Gamy) suite au traitement du dossier de dame Asmaou Diallo de Labé contre les héritiers d'Elhadj Abdourahamane Diallo ont livré leur part de vérité.**

**L** Le juge du tribunal de première instance de Labé, Moussa Camara, a déclaré ceci : « Nous avons été choqués, on nous demande des comptes à rendre par rapport à une décision de justice que nous avons rendue. C'est à ma grande surprise que le juge Ansoumane très inquiet est passé dans mon bureau que le président du tribunal l'a appelé que le ministre demande à ce que je me présente le lendemain à son cabinet à 10 heures. C'est entre-temps, l'inspecteur Yaya Kairaba m'a appelé, il m'a aussi dit que le ministre demande à ce que je me présente à son bureau demain à 10 heures. Faute de quoi, il va me suspendre.

Arrivé au département quand je suis rentré avec le président du tribunal dans l'ascenseur, à ma grande surprise la personne que j'ai condamnée, madame Asmaou Diallo, nous a rejoints dans l'ascenseur. Contrairement à ce qui a été dit qu'elle était venue accompagnée de son avocat, je vous informe qu'elle n'était pas en compagnie de son avocat. Donc, nous sommes allés ensemble jusqu'au 3ème étage. Et, arrivés, on a demandé à ce qu'on parte ensemble dans le bureau de l'inspecteur Yaya Kairaba pour une confrontation. J'ai dit que c'est la dernière des choses que je ferai dans ma vie. Après, je suis allé seul voir l'inspecteur général, qui m'a dit que c'est le ministre Charles qui veut me rencontrer. Je suis resté jusqu'à 14 heures, le ministre n'est pas venu. Donc, l'inspecteur a appelé un haut magistrat pour demander de confier la dame Asmaou au directeur de l'administration pénitentiaire, mais de ne pas envoyer la dame en prison. J'ai

été choqué de la sortie de l'inspecteur Yaya Kairaba qui contribue à nous sacrifier en tant que père de famille surtout. La déclaration de l'inspecteur Yaya Kairaba m'a plus choqué que la décision de suspension du ministre. C'est ainsi, je suis rentré à Labé. Et, on m'a de nouveau appelé pour me présenter vendredi, j'ai dit d'accord mais cette fois-ci, il va falloir que vous m'adressiez une convocation. Après, ils m'ont adressé une convocation de me présenter dans les 48 heures qui suivent. C'est ainsi nous avons fait une lettre réponse commune avec le procureur Ce Avi Gamy dans laquelle, nous avons demandé de nous dire de façon explicite les raisons pour lesquelles nous sommes convoqués et de nous accorder un délai d'une semaine à l'effet de préparer notre déplacement. Mais, à notre grande surprise, nous avons trouvé nos décisions de suspension sur les réseaux sociaux ».

Quant à Ce Avi Gamy, le substitut du procureur de Labé, il s'est défendu en ces termes : « le crime que j'ai commis parce que j'ai exécuté une décision de justice, qui est conforme à la loi. Et, parce que j'ai demandé à ce qu'on m'adresse une convocation en bonne et due forme. Quelle que soit la décision du juge, vous êtes appelé en tant que procureur d'exécuter la décision. C'est clair, personne n'a le pouvoir d'apprécier le bien-fondé de la décision du juge ». L'AMG projette des actions à partir du 7 septembre pour se faire entendre du ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright.

Mamadou Oury

REMOUS AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU  
GOUVERNEMENT

## Les précisions du ministre Abdourhamane Sikhé Camara

**Dans une interview accordée à Mediaguinee, le ministre Secrétaire général du gouvernement, Abdourhamane Sikhé Camara, est revenu principalement sur le prétendu préavis de grève lancé par un syndicaliste présenté par ses camarades comme un frustré.**

« On a fini par comprendre que la notion d'un préavis de grève est une invitation d'une personne frustrée qui était censée être à la tête d'une centrale syndicale au niveau du SGG. Mais d'après les recherches et investigations menées, on s'est rendu compte qu'il n'y avait en réalité aucun véritable problème au sein de notre département. C'est une tête brûlée face à laquelle ses collègues se sont finalement rendu compte qu'ils ont affaire à une personne franchement anormale. Sinon, il n'y a absolument aucun problème. Il est vrai qu'il y avait eu une réunion syndicale sans aucun respect des préalables, notamment informer l'autorité. Au-delà, ladite réunion s'est tenue aux heures du travail, où un certain nombre de points de revendications ont été soulevés et qui méritaient d'être tout simplement discutés avec l'autorité. S'il n'y avait pas eu d'entente, on pouvait comprendre.

Il a parlé d'un memorandum à travers lequel il n'y avait pas eu de satisfaction, lequel m'est parvenu deux (2) jours après leur réunion. Ce qui n'est pas du tout normal. », a confié Abdourhamane Sikhé Camara, le ministre secrétaire général du gouvernement.

Et parlant de la gestion des bus et de leur gratuité, il a dit ceci : « Sur ce point, c'est presque gratuit, il suffisait qu'il vienne qu'on discute pour lui dire si c'est possible ou pas. Le transport de ce bus de la ville à Kagbélen coûte 10.000 GNF aller-retour, alors qu'en temps normal c'est 32.000 GNF. Ma porte n'a jamais été fermée,



puisque lorsqu'ils venaient d'être élus, je les ai invités ici en leur disant deux choses. La première, c'est que j'ai souhaité qu'on fasse une collaboration constructive, qu'une collaboration de contestation. Sinon cette question de gratuité du bus n'existe même pas dans l'ensemble des départements ministériels. Deuxièmement, lorsqu'on parle de la situation des stagiaires à régulariser, que les gens comprennent que l'on peut gérer avec la fonction publique dans un bref délai ou dans un proche avenir. C'est moi-même qui ai soulevé ce problème en conseil de cabinet pour demander à ce qu'on me fasse l'état des lieux sur leurs effectifs afin de voir

comment trouver solution au cas par cas à leurs problèmes.

Et lorsqu'on parle de carburant à donner à l'ensemble des travailleurs, je n'ai pas ces moyens. Le carburant vient tous les trois (3) mois et le cabinet en bénéficie, en donnant aux directions qui gèrent l'ensemble des travailleurs(...). Lorsque j'ai fait venir le bus que le Président a mis à la disponibilité du Secrétaire Général du Gouvernement (SGG), j'ai mis le plein, et dans le premier qui avait été acheté à 600 millions de francs guinéens par le département, et dans le second bus offert gratuitement. »

Mamadou Oury

**« Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...] »**

## ENTREPRENEURIAT FÉMININ

# Formation de 100 femmes de la plateforme FEMNI

**Une centaine de femmes regroupées au sein de l'association des Femmes Entrepreneures du Marché Niger (FEMNI) viennent de suivre une formation de six mois. Celles-ci sont désormais certifiées par l'Office National de Formation Professionnelle et de Perfectionnement (ONFPP). La cérémonie de remise des certificats a eu lieu le vendredi, 01 septembre 2023 dans un réceptif hôtelier de la place.**

«Ces femmes sont entrepreneuses et vendeuses du marché Niger depuis 5 ans. Elles nous ont approchés en tant qu'institution de l'État en charge de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en termes de formation et d'apprentissage. Elles nous ont expliqué qu'elles ont un problème durant des années. Qu'elles n'arrivent pas à s'en sortir et à faire la différence entre leurs chiffres d'affaires, leurs revenus et les bénéfices qu'elles consomment. A l'ONFPP, nous avons un module validé par un programme BIT appelé GERME «Gérer Mieux son Entreprise». C'est un programme qui se déploie en langue locale Soussou, le Pular, le Malinké, le Guerzé et autres" et qui permet aux femmes de faire la différence entre son chiffre d'affaires et le bénéfice qu'elles génèrent», a



fait remarquer le Directeur général de l'ONFPP, M. Lanciné Camara. Et d'ajouter : « Aujourd'hui, nous sommes à la phase de remise des attestations, mais on ne se limite pas à une cérémonie. À partir de lundi, on mettra en

place un comité de suivi et d'évaluation qui va suivre les 100 femmes qui ont été formées afin qu'elles puissent mieux gérer leurs entreprises. Nous allons dupliquer cela à Mamou, à Boké, à Kankan et à Nzerekoré pour que les

femmes de l'intérieur du pays aussi qui sont dans des états précaires puissent bénéficier de ce programme d'autonomisation mis en place par le CNRD à travers le ministère de l'Enseignement technique que dirige M. Alpha

Bacar Barry».

Quant à la coordinatrice des bénéficiaires de cette formation, Adama Fall, elle a dit ceci : « C'est un honneur de vous souhaiter la bienvenue parmi nous à l'occasion de l'organisation de la cérémonie de remise des attestations de formation aux femmes bénéficiaires et du lancement officiel des activités de notre plateforme associative. Nous vous exprimons notre gratitude et notre engagement de participer activement au développement économique de notre pays. Cette session de formation qui a connu la participation de 100 femmes. C'est le lieu et le moment de remercier toutes les personnalités, les partenaires et les personnes de bonne volonté qui ont accepté d'accompagner ce projet de formation. »

**Mamadou Saïdou**

### 3È MANDAT EN AFRIQUE

## Le regard du juriste Sayon Mara

**Sayon Mara est juriste de formation et conseiller national de la transition. Dans une tribune intitulée "3è mandat en Afrique : le deux poids, deux mesures de Paris continue !", et publiée dans la presse, il donne son point de vue sur cette situation.**

« Tant qu'un Président africain fera le jeu ou l'affaire des occidentaux, il peut dormir tranquillement sur ses deux oreillers, sans rien craindre. Il peut s'offrir, sans inquiétude aucune, autant de mandats qu'il veut aux manettes de son pays. Il peut négliger son peuple, le malmenier, l'oppresser, sans que Paris ne lui fasse des réprimandes. Par contre, il suffit juste qu'un Président dénonce ou s'oppose à la mauvaise politique occidentale en Afrique, pour qu'il se voie tout de suite renverser par un mouton de Panurge de Paris ou qu'il se retrouve au centre d'un matraquage médiatique de la part de la presse occidentale. La récente réélection du Président Aly Bongo Odimba pour un troisième mandat au Gabon, était éloquentement ce passage.

En effet, pas plus tard que le samedi 26 août 2023, le

Président Aly Bongo s'est offert un mandat supplémentaire au Gabon. Aux Champs Elysées, à l'Union africaine, aucune réprobation. Ni la France, ni l'Union africaine n'ont levé le doigt contre le troisième mandat de M. Bongo qui a hérité le pouvoir de son père, dont la famille dirige, avec une main de fer, le Gabon, depuis plus de soixante (60) ans. Même pas une petite réprobation.

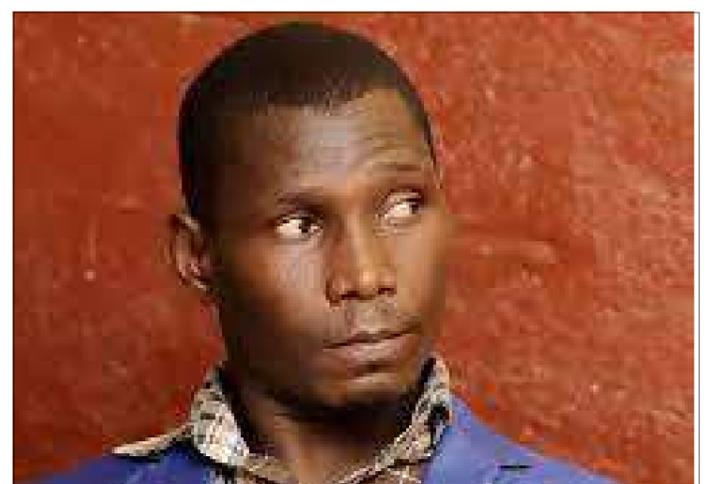
Nonobstant un état de santé fragile, M. Ali Bongo Ondimba s'est porté candidat à sa propre succession. Le samedi 26 août 2023, l'élection s'est tenue et il a remporté, du moins selon l'organe de gestion des élections gabonaises, haut les mains l'élection. Malgré les cris de fraudes de la classe politique, l'union africaine et Paris restent sourdes. On fait comme si rien n'était.

Pourtant, en Guinée, quand le Prof Alpha Condé a annoncé à l'époque son intention de briguer un

troisième mandat, les autorités françaises ont affiché leur totale opposition, en condamnant avec véhémence cela. « Le Président Condé a une carrière d'opposant qui aurait justifié qu'il organise de lui-même une bonne alternance. Et d'évidence, il a organisé un referendum et un changement de la Constitution uniquement pour pouvoir garder le pouvoir », ainsi marquait son opposition le Président français, M. Emmanuel Macron.

En même temps qu'il a fustigé le troisième mandat du Prof Alpha Condé, le Président français Emmanuel Macron a tenté d'expliquer son approbation du mandat supplémentaire du Président ivoirien M. Alassane Ouattara. Il a trouvé une excuse pour celui-ci : « Le cas de la Guinée et celui de la Côte d'Ivoire dans la même catégorie. » Triste réalité !

Au sein de la CEDEAO, les Présidents qui se sont



opposés au troisième mandat du Prof Alpha Condé, ont applaudi celui du Président Alassane Ouattara. En quoi Alassane Ouattara et Aly Bongo seraient plus légitimes pour briguer un mandat de plus que le Prof Alpha Condé ? Un troisième mandat n'est-il pas égal à un troisième mandat ?

Ces prises de position à géométrie variable, cette politique du deux poids, deux

mesures de la France et des organisations continentales, renforcent gaillardement, dans leur position, ceux qui dénoncent la politique française en Afrique, des organisations sous-régionales et continentales qui fonctionnent au gré des claquements de doigts des occidentaux. », peut-on lire dans la tribune signée du juriste Sayon MARA.

**Kèfina Diakitè**

# Les Témoins de Jéhovah lancent une campagne mondiale pour trouver une solution aux problèmes mondiaux



## **Une campagne fait la promotion d'un gouvernement parfait**

Conakry, Guinée– 31 août 2023 – Agnès Onikoyamou sourit vivement et vérifie sa tablette avant de frapper à sa première porte de la journée. Elle a quelque chose d'important à discuter avec ses voisins et des informations numériques ou imprimées à leur laisser s'ils sont intéressés. Agnès Onikoyamou fait campagne, mais pas pour elle-même ou pour une autre personne.

Cette résidente de Conakry, en Guinée, est l'un des près de 9 millions de Témoins de Jéhovah dans le monde qui participent à une campagne mondiale visant à attirer l'attention sur une solution universelle à un meilleur gouvernement : le Royaume de Dieu.

À une époque où la réforme politique préoccupe de nombreuses personnes, les Témoins présenteront une édition spéciale du périodique *La Tour de Garde*, disponible dans plus de 780 langues en version imprimée et en ligne, avec le thème « Qu'est-ce que le Royaume de Dieu ? » Les Témoins de Jéhovah locaux de Conakry, et partout en Guinée, distribueront ce périodique vraiment approprié au cours du mois de septembre.

« J'ai hâte de partager ce périodique spécial avec mes voisins, car il offre de l'espoir pour les problèmes auxquels nous sommes tous confrontés », a déclaré Agnès Onikoyamou. « Le Royaume de Dieu est la solution et je pense que notre communauté répondra très positivement à ce message »

Au cours des siècles, des millions de disciples de Jésus ont prononcé cette prière

« que ton règne vienne », mais se demandent ce que cela signifie. L'édition spéciale du périodique des Témoins fait référence à des passages clés de la Bible. Conçus pour plaire aux lecteurs de la Bible, nouveaux et expérimentés, les articles fournissent des explications claires et simples pour répondre ces questions :

- Pourquoi avons-nous besoin du Royaume de Dieu ?
- Quand le Royaume de Dieu gouvernera-t-il la terre ?
- Qu'est-ce que le royaume de Dieu accomplira ?

« Ce n'est un secret pour personne que beaucoup de gens pensent que nous avons besoin d'une meilleure gouvernance, mais peu peuvent se mettre d'accord sur la façon d'y parvenir », a déclaré Tamba Benoit Camara, porte-parole des Témoins de Jéhovah. Et d'ajouter, « La bonne nouvelle est que Jésus sera le dirigeant parfait qui peut et va résoudre tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés ici sur terre. Notre campagne apportera ce message d'espoir indispensable à nos communautés »

Au plus fort de la pandémie de COVID-19, les Témoins de Jéhovah ont distribué des millions de ce périodique en édition spéciale par lettres, en envoyant même des exemplaires à des milliers de responsables gouvernementaux dans le monde entier. Maintenant qu'ils ont repris leur ministère public du porte-à-porte après la pandémie, ce sera la première campagne en personne où ils auront l'occasion de discuter de ce sujet important et très actuel avec leurs voisins.

Une [copie numérique gratuite](#) de ce numéro spécial de *La Tour de Garde* et des informations sur les activités des Témoins de Jéhovah sont disponibles sur [jw.org](http://jw.org). Le site officiel des Témoins offre un contenu pratique basé sur la Bible pour les personnes de tous âges et de toutes croyances dans plus de 1 070 langues.